ASSOCIATION V.M.L

2 Ter Avenue de France
91300 MASSY

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2021

PHILIPPE DELAHAYE
38 rue de la Convention
94270 – LE KREMLIN BICETRE

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

V.M.L
2 Ter avenue de France
91300 MASSY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux adhérents de l'association,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association VAINCRE LES MALADIES LYSOSOMALES (V.M.L) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donne une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne

sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Kremlin-Bicêtre,
Le 18 mai 2022

Signé électroniquement le 18/05/2022 par
Philippe Delahaye

Philippe DELAHAYE

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	19 914	19 914		2 014
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	78 536	77 445	1 090	3 440
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EITRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	8 063		8 063	7 848
	TOTAL (I)	**106 513**	**97 359**	**9 154**	**13 302**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	27 093		27 093	17 149
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	72 232		72 232	9 239
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	22 578	13 377	9 200	(109)
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				1 003 678
	DISPONIBILITES	1 127 883		1 127 883	1 017 240
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	24 767		24 767	24 440
	TOTAL (II)	**1 274 552**	**13 377**	**1 261 175**	**2 071 637**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**1 381 065**	**110 737**	**1 270 328**	**2 084 939**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an 8 063
(3) dont à plus d'un an

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	150 536	148 282
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	631 593	601 593
	Autres		
	Report à nouveau	42	42
	Excédent ou déficit de l'exercice	**48 049**	**32 254**
	Total des fonds propres (situation nette)	**830 220**	**782 170**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	**830 220**	**782 170**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	103 969	825 776
	Total des fonds reportés et dédiés	**103 969**	**825 776**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 771	92 630
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	85 206	82 663
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	180 164	301 699
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**336 140**	**476 992**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 270 328**	**2 084 939**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	48 049,28	32 253,65
	(1) Dont à moins d'un an	336 140	476 992
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	19 000	17 020
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	243 905	238 840
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		2 587
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 990	2 855
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	659 182	589 442
	Mécénats	205 763	81 110
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	13 719	12 074
	Utilisations des fonds dédiés	825 776	807 579
	Autres produits	24	216
	Total des produits d'exploitation	**1 970 358**	**1 751 723**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock	182 076	180 263
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	246 265	240 587
	Aides financières	983 384	882 200
	Impôts, taxes et versements assimilés	26 760	25 044
	Salaires et traitements	261 158	270 488
	Charges sociales	114 923	117 408
	Dotation aux amortissements et dépréciations	4 364	20 129
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	103 969	1 610
	Autres charges	225	1
	Total des charges d'exploitation	**1 923 123**	**1 737 729**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**47 235**	**13 995**

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2021	31/12/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**47 235**	**13 995**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 087	3 052
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**2 087**	**3 052**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	**2 087**	**3 052**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**49 322**	**17 047**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	342	60 281
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**342**	**60 281**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		36 617
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 213	7 829
	Total des charges exceptionnelles	**1 213**	**44 445**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(871)**	**15 836**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	402	630
	TOTAL DES PRODUITS	**1 972 787**	**1 815 057**
	TOTAL DES CHARGES	**1 924 738**	**1 782 804**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**48 049**	**32 254**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Etats financiers au 31/12/2021

I- Présentation de l'association et faits caractéristiques

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Ce document contient une mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Présentation de l'association et faits caractéristiques

I - Présentation de l'association

L'association VAINCRE LES MALADIES LYSOSOMALES régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, a été fondée le 21 mai 1990.

L'association a pour but:

1. de promouvoir la recherche médicale et scientifique sur les maladies lyssomales,

2. de sensibiliser l'opinion publique et les pouvoirs publics aux problèmes de guérison, de soins ou de prévention de ces maladies,

3. de promouvoir les traitements préconisés par le corps médical et scientifique,

4. d'apporter une aide matérielle, morale, technique aux malades et à leur famille, lutter pour l'accessibilité des logements et lieux publics,

5. de favoriser l'intégration des malades en les associant aux divers courants d'éducation populaire et culturelle.

Pour mener ses actions, l'association mobilise largement les énérgies bénévoles. Elle dévelope également chaque année de multiples opérations de collecte de fonds auprès du public. A cet égard, son financement est totalement dépendant de la générosité du public (personnes physiques ou morales).

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Etats financiers au 31/12/2021

II- Principe, règles et méthodes comptables

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 270 328** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 972 787** euros et un total **charges** de **1 924 738** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **48 049** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018

la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983

le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983

les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Règles et Méthodes Comptables

Projets de l'entité et Fonds Dédiés

- Le projet de l'entité est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'Association pour réaliser l'objet social. Le projet de l'entité est affecté en réserves libres : compte 1068… autres réserves (dont réserves pour projet de l'entité) .

- Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent , à la clôture de l'exercice, la partie des ressources , affectée par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Méthodes comptables appliquées et changements de méthodes

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Il n'y a pas de stock ni d'en cours au 31 décembre 2021.

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Engagements de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 29 574 €.
La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée par la norme FAS87.
Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.
Les hypothèses pour le calcul de ces indemnités sont les suivantes :

- Age de la retraite : 65 ans
- Modalités de calcul conformes à la convention collective des Centres Sociaux et Socioculturels
- Dernière table de mortalité établie par l'INSEE
- Application d'un taux de rotation du personnel faible
- Critère d'actualisation : 4.60 %
- Taux de charges fiscales et sociales : 45% selon le mode de départ.

Ce montant n'est pas comptabilisé.

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Règles et Méthodes Comptables

Valorisation du bénévolat

Le recours aux activités bénévoles est intrinsèque à l'association. Il revêt de très nombreuses formes, tant dans leur nature que dans leur durée. Dans le souci de mettre en valeur l'apport primordial de cette ressource, VML a mis en place un outil de suivi et d'évaluation du temps ainsi consacré. La mesure retenue est le jour/homme. Par dérogation au règlement ANC n°2018-06, une valorisation financière de cette estimation est trop aléatoire pour être retenue en comptabilité. En matière d'interprétation, il apparaît en outre plus pertinent de comparer la volumétrie en jour/homme des activités salariées et bénévoles.

Evaluation de la contribution bénévole (en jour/homme) en 2021

Nature des actions	Missions relevant des fonctions électives	Actions relevant des missions sociales	Opération de collecte de fonds et de gestion
Nombre de jours/homme consacrés	72	117.50	2 011.50

Au total, le nombre de jours/homme consacré par les bénévoles à Vaincre les Maladies Lysosomales s'élève à 2 201 (pour 2 216 en 2020). Il n'est pas évalué dans ce résultat la contribution bénévole des experts scientifiques et médicaux intervenant dans l'évaluation des projets de recherche déposés à VML pour financement.
Comparés aux 1 152 jours ouvrés salariés travaillés, les 2 201 jours/bénévoles indiquent l'importance de cette ressource et soulignent si besoin en était le caractère associatif de Vaincre les Maladies Lysosomales.

Le secteur lucratif

Selon les dispositions de la Direction Générale des Impôts, l'activité développée autour de l'opération « chocolat » est soumise aux impôts commerciaux. Il existe donc pour VML un secteur fiscal distinct.

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Règles et Méthodes Comptables

Evènements significatifs

L'association VML est impactée par l'épidémie de la COVID-19 de façon double.

Toutes les activités relatives à l'organisation de rassemblements familles, mais aussi de collecte de fonds ont dû être annulées.
A l'inverse, la situation sanitaire a généré une redirection d'une importante partie des ressources pour répondre à un fort besoin de soutien social et psychologique, ainsi que de suivi médical. Le travail dans l'évaluation des projets de recherche soumis à demande de financement n'a, par ailleurs, pas été, ou très peu, ralenti durant l'année 2020.

Il a été mis en place un ensemble de mesures pour réduire les dépenses pour assurer le maintien de l'activité, comme l'utilisation des dispositions de l'activité partielle pour le personnel en charge de l'organisation de des événements, et la mise en place de mesures de sécurité sanitaire envers les salariés et les tiers.

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Etats financiers au 31/12/2021

III- Informations relatives au bilan et au compte de résultat

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	19 914					19 914
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**19 914**					**19 914**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	43 889					43 889
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	46 936				12 289	34 647
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**90 825**				**12 289**	**78 536**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	7 848		216			8 063
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**7 848**		**216**			**8 063**
	TOTAL	**118 587**		**216**		**12 289**	**106 513**

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	17 900	2 014		19 914
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**17 900**	**2 014**		**19 914**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	43 889			43 889
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	43 496	2 350	12 289	33 557
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**87 385**	**2 350**	**12 289**	**77 445**
	TOTAL	**105 285**	**4 364**	**12 289**	**97 359**

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	legs ou donations				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	25 884	1 213	13 719	13 377
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**25 884**	**1 213**	**13 719**	**13 377**
	TOTAL GENERAL	**25 884**	**1 213**	**13 719**	**13 377**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation		13 719
	- financières		
	- exceptionnelles	1 213	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	8 063	8 063	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	72 232	72 232	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	13 377	13 377	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 655	1 655	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	7 545	7 545	
	Charges constatées d'avance	24 767	24 767	
	TOTAL DES CREANCES	**127 640**	**127 640**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	70 771	70 771		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	34 761	34 761		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 694	38 694		
	Impôts sur les bénéfices	402	402		
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 146	2 146		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 203	9 203		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	180 164	180 164		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**336 140**	**336 140**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Charges à payer

		31/12/2021
Total des Charges à payer		**255 854**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**15 630**
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	15 630	
Dettes fiscales et sociales		**60 471**
CONGES A PAYER	34 761	
CHARGES SOCIALES S/C.A P.	20 196	
FORMATION CONTINUE	5 514	
Autres dettes		**179 754**
SUBV ET BOURSES A PAYER	179 754	

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Charges constatées d'avance

	Période		Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				**24 767**
Loyer 1er Trimestre	01/01/2022	31/03/2022	11 657	
Assurance	01/01/2022	31/12/2022	638	
EDENRED Tickets restaurants	01/01/2022	31/12/2022	1 777	
EUDONET	01/01/2022	31/12/2022	6 211	
NEOPOST	01/01/2022	31/12/2022	3 948	
XEROBOUTIQUE	01/01/2022	31/12/2022	245	
DALLOZ	01/01/2022	31/12/2022	291	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				**24 767**

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise	148 282	2 254			150 536
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	601 593	30 000			631 593
Autres réserves					
Report à nouveau	42				42
Excédent ou déficit de l'exercice	32 254	(32 254)	48 049		48 049
Situation nette	**782 170**		**48 049**		**830 220**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**782 170**		**48 049**		**830 220**

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Tableau Réserve Projet de l'Entité

RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE

Intitulé des projets	Montant début exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice (consommation par affectation résultat)	Diminution de l'exercice (consommation par investissement)	Montant fin exercice
Projet de l'entité Recherche	250 334	20 000			270 334
Projet de l'entité Action Sociale	10 000	10 000			20 000
TOTAL	**260 334**	**30 000**			**290 334**

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Variation des Fonds Reportés

	Fonds reportés clôture 31/12/2020	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2021
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
TOTAL				

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2020	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
DONS DEDIES RECHERCHE MPS III (B	825 776		825 776				
DONS DEDIES RECHERCHE MPS III (C		54 984				54 984	
DONS DEDIES RECHERCHE MPS II		43 985				43 985	
DONS DEDIES SOCIAL		5 000				5 000	
TOTAL	**825 776**	**103 969**	**825 776**			**103 969**	

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		5 000
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits		**5 000**
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE		**5 000**

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Effectif moyen

	31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	4	
	Professions intermédiaires		
	Employés	2	
	Ouvriers		
	TOTAL	**6**	

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

S O M M A I R E C E R

Annexe du Compte d'emploi des Ressources

Tableau d'affectation 2021

C E R 2021-2020

C R O D 2021

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Compte d'emploi ressources

ANNEXE DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2020 (CER)

I. MÉTHODE D'ÉLABORATION DU CER

Le CER est réalisé en conformité avec la loi n°91-772 du 7 août 1991 Art 432-17. Les modalités de sa présentation sont en cohérence avec le nouveau règlement comptable n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

II. FORME DU TABLEAU

Le CER comporte cinq rubriques dont le détail est précisé par l'arrêté du 22 mai 2019 fixant les modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel public à la générosité :

- Les ressources par origine ;
- Les emplois par destination ;
- Les ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés ;
- Les contributions volontaires en nature ;
- Les fonds dédiés liés à la générosité du public.

Le CER est issu du compte de résultat par origine et destination (CROD)

III. MODALITÉS DE PASSAGE DES COMPTES ANNUELS AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le CER est réalisé à partir du compte de résultat par origine et destination (CROD). Ce dernier est établi à partir d'une balance analytique.

RÉALISATION DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

III.1 Détermination des coûts directs

Les coûts directs correspondent aux coûts qui disparaîtraient si l'action à leur origine n'était pas effectuée. Il s'agit de charges rattachables sans ambiguïté à des emplois. La répartition s'effectue en fonction de la comptabilité analytique par destination pour les emplois directs.

III.2 Détermination des coûts indirects

Ils concernent principalement l'affectation des charges de fonctionnement entre les activités.

Les charges de fonctionnement du siège font l'objet d'une répartition entre les différents secteurs d'activités et missions selon des règles d'affectation préétablies. Cette répartition est effectuée selon les

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Compte d'emploi ressources

clés suivantes :

- charges de personnel, incluant les charges patronales et fiscales : l'affectation est basée sur un outil de suivi des temps quotidien individuel.

- charges de fonctionnement et amortissements à répartir : la répartition est effectuée selon le pourcentage de temps de l'ensemble du personnel affecté à chaque activité et mission sur la durée d'utilisation ou de consommation de la charge.

III.3 Affectation des ressources aux emplois

- Dans un premier temps, des affectations directes de ressources et d'emplois sont effectuées.
- Dans un second temps :
  - -le solde des missions sociales est financé exclusivement par les ressources collectées auprès du public
  - -les soldes des frais de recherche de fonds et de frais de fonctionnement sont financés par les ressources collectées auprès du public à hauteur du poids des ressources issues de la générosité publique non affectées par les donateurs sur l'ensemble des ressources de l'association libres d'affectation.
- Cas particulier des emplois liés à l'opération LysoSolidarité

La principale opération de collecte de fonds de l'association concerne l'opération LysoSolidarité. Cette initiative a pour particularité d'être adossée à une vente de produits de Noël. En accord avec les dispositions de l'administration fiscale, l'opération est conditionnée à la dissociation physique de l'achat et du don pour les participants. Pour l'association, une comptabilité analytique permet d'identifier un secteur lucratif (vente) et un non lucratif (don).

La marge brute de cette opération (produits de la vente – prix d'achat des produits) doit permettre de financer totalement les frais de gestion de cette opération. Dans l'éventualité d'une insuffisance de financement, la différence serait couverte provisoirement par les fonds propres de l'association. A l'inverse, si un produit résiduel apparaît, le montant est affecté au financement des frais de fonctionnement, et notamment de l'impôt sur les bénéfices consécutifs de cette opération.

IV. LIBELLÉ ET CONTENU DES RUBRIQUES DU CER

Le CER reprend les rubriques du CROD pour la partie des ressources issues de la générosité du public et de leurs emplois.

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

IV.1 Emplois par destination

>Contenu des missions sociales

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Compte d'emploi ressources

Les différentes missions sociales correspondent à la déclinaison de l'objet social. Elles sont au nombre de trois :

- **Scientifique/Médicale** : financement de la recherche, formation et information des professionnels des secteurs médical et paramédical, réalisation de supports d'information spécialisée, organisation de réunions d'information spécialisée pour les adhérents, action de revendication auprès des Pouvoirs Publics, laboratoires pharmaceutiques et sociétés de biotechnologie,...

- **Aide et soutien** : prestations apportées auprès des patients, de leurs familles et aidants, organisation de réunions d'information et de soutien, aide financières directes, prise en charge de dépenses non prises en compte par d'autres organismes...

- **Sensibilisation du public** : opérations visant à sensibiliser sur les maladies lysosomales et l'action de l'association auprès des personnes concernées directement par la maladie, du corps médical et du grand public...

>Contenu des frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public : frais d'appel et de traitement des dons (dont reçus fiscaux), legs et autres libéralités.

Frais de recherche des autres fonds privés : charges correspondant à l'organisation et la gestion de l'opération LysoSolidarité et autres activités marchandes.

Charges liées à la recherche de mécénats.

>Contenu des frais de fonctionnement

Ils comprennent les frais qui ne sont pas inclus dans les deux rubriques précédentes. Ils correspondent principalement aux :

- frais de gestion, qui regroupent les coûts de structures et des services administratifs du siège,
- impôts et taxes qui ne sont pas directement attribuables aux coûts de personnel.

Par ailleurs, les dotations aux provisions et dépréciations sont renseignées (si dotation ou reprise).

IV.2 Ressources par origine

Cotisations sans contrepartie : cotisations annuelles des adhérents

Dons, legs et mécénat

Autres ressources liées à la générosité du public : produits en numéraire reçus à l'occasion des manifestations grand public organisés par l'association, la marge brute de l'opération LysoSolidarité (vente de produits – prix d'achat des produits) et la participation des adhérents aux manifestations et autres initiatives de l'association (week-end dédiés, séjours été...).

IV.3 Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice

Ces ressources sont comprises hors fonds dédiés. Le solde des ressources collectées auprès du public non

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

Compte d'emploi ressources

affectées et non utilisées en début d'exercice correspond au solde établit sur le CER 2019 au 31 décembre 2020.

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

TABLEAU D'AFFECTATION DIRECT DES EMPLOIS DE RESSOURCES COLLECTEES EN 2021

		Financement direct ressources collectées auprès du public		Financement direct autres ressources								
	Emploi de 2021	Fonds dédiés	Dons affectés	Part. adhérents	Subv. Publique	Cotisa-tions	Produits financiers	Pdts exceptionnels	Autres pdts	**Solde emplois à financer**	Affectation selon ratio de ressources GP (1)	Affectation par emploi des rces collectées auprès du public utilisées sur 2021
	a	b		c						**d=a-b-c**	e=dXRatio	
1. MISSIONS SOCIALES												a-c
1.1 Réalisées en France												
Actions réalisées directement	357 983			0	2 990					**354 993**		354 993
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	979 884		53 794					0		**926 091**		979 884
1.2 Réalisées à l'étranger												
Actions réalisées directement	0											
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0									**0**		0
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS												b+e
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	49 249								0	**49 249**	42 965	42 965
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	62 762									**62 762**	54 753	54 753
2.3 Charges liées à la recherche de subventions ou autres concours publics	0											0
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	188 413					19 000	2 087		24	**167 303**	145 954	145 954
TOTAL		**0**	**53 794**	**0**	**2 990**	**19 000**	**2 087**	**0**	**24**	**1 560 397**	**243 672**	**1 578 549**

(1) ratio d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Ressources issues de la générosité du public 2021	=	841 804	Hors dotation sur fonds dédiés
Total des ressources de l'association libres de ressources 2021		964 935	Hors reprises sur fonds dédiés
R	=	**87,24%**	

Origines et répartitions des subventions

Subventions publiques: 2990 €. Origine: CCAS, CPAM. Elles sont attribuées sur des actions de soutien aux familles. Affectation 100 % en missions sociales.

Philippe BERAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

2021

EMPLOIS PAR DESTINATION	2021	2020
1. MISSIONS SOCIALES	**1 334 877**	**1 283 867**
1.1 Réalisées en France		
Actions réalisées directement	354 993	402 567
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	979 884	881 300
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées directement		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**97 718**	**99 502**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	42 965	44 434
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	54 753	55 068
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**145 954**	**136 051**
I. TOTAL DES EMPLOIS	**1 578 549**	**1 519 420**
4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**0**	**20 412**
5. REPORT EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	**103 969**	**1 610**
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**89 032**	**14 873**
TOTAL	**1 771 550**	**1 556 315**

RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
1-RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	19 000	17 020
1.2 Dons, legs et mécénat		
Dons manuels	814 735	583 134
Legs, donations et assurances-vie	0	5 000
Mécénat	48 000	79 500
1.3 Autres ressources liés à la générosité du public	64 038	64 082
I. TOTAL DES RESSOURCES	**945 774**	**748 736**
3. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	**0**	0
4. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	**825 776**	**807 579**
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	**1 771 550**	**1 556 315**
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	**704 336**	**689 463**
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	89 032	14 873
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	**793 368**	**704 336**

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

2021

CHARGES PAR DESTINATION	TOTAL 2021	Dont générosité du public	PRODUITS PAR ORIGINE	TOTAL 2021
1. MISSIONS SOCIALES	**1 337 867**	**1 334 877**	**1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**	**945 774**
1.1 Réalisées en France	1 337 867	1 334 877	1.1 Cotisations sans contrepartie	19 000
Actions réalisées directement	357 983	354 993	1.2 Dons, legs et mécénat	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	979 884	979 884	Dons manuels	814 735
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	Legs, donations et assurances-vie	0
Actions réalisées directement			Mécénat	48 000
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0	0	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	64 038
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**112 011**	**97 718**	**2.PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	49 249	42 965	2.1 Cotisation avec contrepartie	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	62 762	54 753	2.2 Parrainage des entreprises	
2.3 Charges liées à la recherche de subv ou autres concours publics	0		2.3 Contribution financière sans contrepartie	
			2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	**2 453**
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**188 413**	**145 954**	**3.SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS**	**2 990**
4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DOTATIONS	**0**	**0**	**4. REPRISE SUR PROVISIONS ET DOTATIONS**	**13 719**
6. IMPOT SUR LES BENEFICES	**402**		**5. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**	**825 776**
7.REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**103 969**	**103 969**		
TOTAL	**1 742 662**		**TOTAL**	**1 790 712**
EXCEDENT	**48 049**	**89 032**		

CHARGES PAR DESTINATION	2021	2020	PRODUITS PAR ORIGINE	2021	2020
1. MISSIONS SOCIALES	**1 337 867**	**1 286 722**	**1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**	**945 774**	**748 736**
			1.1 Cotisations sans contrepartie	19 000	17 020
1.1 Aider et soutenir	144 009	183 317	1.2 Dons, legs et mécénat		
1.2 Favoriser la recherche	979 884	881 300	Dons manuels	814 735	583 134
1.3 Améliorer la prise en charge médicale	94 124	108 474	Legs, donations et assurances-vie	0	5 000
1.4 Sensibiliser et faire connaître	119 850	113 632	Mécénat	48 000	79 500
			1.3 Autres produits liés à la générosité du public	64 038	64 082
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**112 011**	**110 168**	**2.PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	49 249	49 197	2.1 Cotisation avec contrepartie		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	62 762	60 971	2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Charges liées à la recherche de subv ou autres concours publics			2.3 Contribution financière sans contrepartie		
			2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	**2 453**	**75 624**
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**188 413**	**182 997**	**3.SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS**	**2 990**	**2 855**
4. DOTATION AUX PROVISIONS ET DOTATIONS	**0**	**20 412**	**4. REPRISE SUR PROVISIONS ET DOTATIONS**	**13 719**	
6. IMPOT SUR LES BENEFICES	**402**	**630**	**5. UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**	**825 776**	**807 579**
7.REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**103 969**	**1 610**			
TOTAL	**1 742 662**	**1 602 540**	**TOTAL**	**1 790 712**	**1 634 794**
EXCEDENT	**48 049**	**32 254**			

Philippe DELAHAYE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
38, rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICETRE